# LIBERTÉ D'EXPRESSION LIBERTÉ D'OPINION LIBERTÉ D'OPINION LIBERTÉ DE RÉUNION LIBERT À LA NON-DISCRIMINATION PROIT DE VO

Garantir le droit à défendre les droits humains lors des élections démocratiques

**Déclaration officielle Mai 2022** 





Protection International (PI) est une organisation internationale à but non lucratif qui aide les défenseur·e·s des droits humains (DDH) à développer leurs stratégies de gestion de la sécurité et de la protection. Notre philosophie est centrée sur les défenseur·e·s des droits humains et leur droit à défendre les droits humains. En l'occurrence, le droit à la liberté d'expression, le droit de vote, le droit à des élections libres et équitables au sein d'une société démocratique et pour le respect de l'état de droit et de la volonté du peuple. Des élections présidentielles et législatives auront lieu dans plusieurs pays en 2022 et 2023, et PI est préoccupée par le mépris total des droits humains et les atteintes faites contre les personnes qui promeuvent et protègent les droits humains pendant les élections. PI condamne toute forme de violence, y compris les actes d'intimidation, les attaques et les exécutions extrajudiciaires dans le monde entier, en particulier dans les pays où Protection International est présent.

Prochaines élections dans certains des pays où Protection International travaille : Les élections présidentielles en **Colombie** le 29 mai (et le second tour le 19 juin 2022) ; les élections de l'Assemblée nationale en **République démocratique du Congo** en juillet 2022 et les élections présidentielles entre septembre et décembre en 2023 ; les élections générales au **Kenya** (pour le président, l'Assemblée nationale et le Sénat) le 9 août 2022 ; les élections générales du **Brésil** le 2 octobre 2022 ; les élections législatives de la **Thaïlande** en mars 2023 ; les élections générales du **Guatemala** (président et congrès) le 25 juin 2023 ; les élections générales de **l'Indonésie** en avril 2024 ; les élections de la **Tanzanie** en octobre 2025.

Alors que les personnes qui promeuvent et protègent les droits humains et leurs organisations civiles (OSC) se mobilisent pour assurer la mise en place de processus démocratiques transparents dans leurs pays, beaucoup ont été victimes de menaces et d'intimidations de la part des détenteur-ic-es du pouvoir politique et économique.¹ Les normes internationales reconnaissent le rôle clé des défenseurs des droits humains et de leurs organisations dans la participation aux affaires publiques pour faire respecter l'État de droit et la bonne implémentation des droits humains.² "Malgré cette centralité reconnue, les acteurs de la société civile font couramment l'objet de persécutions ciblées pour les empêcher de s'engager dans des activités liées aux élections", a déclaré Alice Nah, présidente du conseil d'administration de Protection International. "Les défenseur-e-s peuvent jouer le rôle d'éducateur-rice-s civiques, d'observateur-rice-s et de contrôleur-euse-s chargé-es de vérifier les votes et de dénoncer les pratiques corrompues pendant les élections", a-t-elle souligné.

Les personnes et les organisations qui défendent les droits humains risquent fort d'être la cible de campagnes de diffamation, de harcèlement et d'intimidation, d'effractions de bureaux, d'arrestations et de détentions, de criminalisation, de contrôle et de surveillance accrus, tant hors ligne qu'en ligne, ainsi que d'agressions physiques et d'attaques par des acteurs étatiques et non étatiques. Tout récemment, aux Philippines, les défenseur es des droits humains ont été la cible de harcèlement et d'attaques avant, pendant et après les élections présidentielles du 9 mai. Alors que la Colombie se prépare pour le premier tour des

élections présidentielles du 29 mai 2022, <u>plusieurs défenseur·e·s et leader·e·s sociaux ont été attaqués et tués</u> dans le cadre d'une campagne politique très polarisée.

Nous avons également assisté à des violences électorales et à <u>la criminalisation des</u> <u>défenseur·e·s</u> en République démocratique du Congo à l'approche des élections de 2017-2018. Nous avons assisté avec horreur aux violences post-électorales au Kenya en 2007-2008, qui ont fait plus de <u>1 300 morts et environ 6 000 personnes déplacées</u> à l'intérieur du pays. Protection International condamne et lutte activement contre toute forme de violence, et appelle les États à agir de manière proactive pour garantir que le droit de défendre les droits humains ne soit pas violé.

En période électorale, la protection du discours politique, du débat public, de l'activité journalistique et des commentaires sur les questions d'intérêt public et les droits humains est particulièrement importante. Par conséquent, le seuil justifiant une ingérence dans la liberté d'expression en période électorale devrait être encore plus élevé. Les membres de la société qui œuvrent à la défense des droits humains jouent un rôle important dans le maintien de l'État de droit et dans la survie et la santé des démocraties. Ce sont eux-elles qui se mobilisent pour surveiller les processus électoraux afin qu'ils soient transparents et équitables, que tous les citoyen·ne·s puissent voter et que chaque voix soit comptée.

Les menaces, la répression et la violence à l'encontre de ceux-elles qui promeuvent et défendent les droits humains envoient un message puissant au reste de la société, en particulier lors d'élections à fort enjeu. Les électeur-ice-s qui sont témoins de violations de la liberté d'opinion et d'expression peuvent ne pas avoir confiance dans leur capacité à participer de manière indépendante et libre aux élections, ce qui permet à certain-e-s politicien-ne-s de subvertir les processus démocratiques. "Conformément à l'esprit authentique de la démocratie, les compétitions électorales devraient permettre de traiter les tensions et les conflits sociaux par des moyens pacifiques. Protection International exige le respect de leur droit à défendre les droits humains pour les militant-e-s qui contribuent à rendre les démocraties plus vivantes", a déclaré Mae Ocampo, directrice exécutive de Protection International.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur <u>la campagne de Protection International #StayWithDefenders</u> pendant la pandémie du COVID-19, visitez notre site web ou lisez notre <u>série d'articles d'opinion</u> qui traite de l'impact de la pandémie sur les défenseur·e·s des droits humains.

<sup>2</sup> Résolution 53/144 de l'AGNU (Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales universellement reconnues) du 8 mars 1999.



## Aux autorités gouvernementales et étatiques :

- Déclarer clairement et publiquement leur soutien aux défenseur·e·s des droits humains et aux organisations de la société civile, en soulignant le rôle clé qu'ils·elles jouent pour des élections équitables et en exprimant une position de tolérance zéro à l'égard de la violence à leur encontre, pendant les élections et ailleurs.
- Donner la priorité à la transparence et à la responsabilité en prenant des mesures rapides et préventives pour assurer la protection des défenseur·e·s des droits humains et des OSC contre les menaces et les attaques. Toute attaque qui se produit doit être correctement documentée, exposée et faire l'objet d'une réponse rapide et efficace pour éviter l'impunité. Une action préventive est nécessaire pour éviter les exécutions extrajudiciaires, les intimidations et les détentions arbitraires des défenseur·e·s des droits humains et des journalistes, en particulier ceux qui participent à l'observation des élections. L'action préventive doit être sensible au genre et prendre en compte les attaques spécifiques dont les femmes défenseures des droits humains peuvent faire l'objet.

# Aux missions diplomatiques des principaux acteur-ice-s internationaux (à savoir les Nations unies, l'Union européenne, les États-Unis, entre autres) :

- Déclarer clairement et publiquement leur soutien aux défenseur es des droits humains et aux organisations de la société civile, en soulignant le rôle clé qu'ils elles jouent pour des élections équitables et en exprimant une position de tolérance zéro à l'égard de la violence à leur encontre, pendant les élections et ailleurs.
- Fournir un soutien efficace en matière de protection aux défenseur·e·s des droits humains et aux OSC avant, pendant et après les processus électoraux, notamment par des moyens financiers, sécuritaires, diplomatiques ou autres.
- Encourager les États à garantir la transparence totale des processus électoraux en invitant des missions d'observation internationales et à accueillir l'observation par des groupes non partisans de défense des droits humains.
- Assurer le suivi des États pour veiller à ce qu'ils restent responsables des violations du droit à la défense des droits humains.

### Aux défenseur-e-s des droits humains :

- Activez les réseaux de soutien nationaux et internationaux pour augmenter le coût politique des agressions et des attaques. <u>Contactez un bureau local</u> de Protection International afin d'en savoir plus sur les réseaux qui pourraient opérer dans le pays.
- Veillez à ce que les OSC examinent les plans de sécurité du bureau ou de l'organisation afin de prendre en compte les risques liés à l'activité pendant une période électorale.
- Conservez un registre de tous les incidents de sécurité possibles afin d'identifier des modèles potentiels et de documenter les changements. Discutez-en avec vos collègues et d'autres DDH, informez votre réseau. Pour plus d'informations sur la protection préventive, <u>consultez le nouveau manuel de protection pour les DDH</u> (disponible en six langues).
- Veiller à ce que la violence liée aux élections à l'encontre des défenseur·e·s des droits humains soit correctement documentée afin de plaider pour une meilleure protection par les États du droit de défendre les droits humains et les valeurs démocratiques.



# Informations de contact

Pour de plus amples informations ou pour organiser un entretien, veuillez contacter :

Tommaso Ripani, tommaso.ripani@protectioninternational.org Meredith Veit, meredith.veit@protectioninternational.org